

COPIES : A. DESBORDES, Y. MUEL, V. MANGEARD, MA GALILEE, C. CASTELA,  
P. LAHACHE, I. MAQUAIRE, G. VIARD, S. THIEBAUT, L. DIDIER-MOUGIN

**VILLE DE PULNOY**

CR N°2014/182 - SAMAG

**Réunion Conseil Municipal du 18 décembre 2014**

Etaient présents : MM PICCOLI NICOLA HOUDRY OGIEZ DUSSIAUX PELTIER BADER ROYER LAGO WEHRLÉN CASTELA SIMON JEANDEL ZIETERSKI JACOB GAUCHÉ MARCHAL-BATT BRETON MASSON HAUSERMANN ENEL

Absents excusés :

A. ANDRÉ a donné pouvoir à N. HOUDRY  
F. PERROLLAZ a donné pouvoir à G. NICOLA  
M. AMOUROUX a donné pouvoir à V. BADER  
I. BOHN a donné pouvoir à J. ENEL  
D. DEVITERNE a donné pouvoir à P. HAUSERMANN  
B. GEOFFROY

Secrétaire : N. JACOB

Approbation du compte-rendu de la séance du 20 novembre 2014 : pas d'observation.  
Communication au Conseil Municipal des décisions prises par le Maire en vertu de l'article L2122-22 du code Général des Collectivités Territoriales.

**1) Intervention de l'animatrice du Relais d'Assistances Maternelles à l'Institut Régional du Travail Social pour le volet A de la formation professionnelle des assistantes maternelles : autorisation donnée au Maire de signer un avenant à la convention**

Le Maire donne lecture du projet de délibération. Il s'agit de renouveler la convention avec la Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil Général pour permettre à l'animatrice du RAM de dispenser des formations à l'IRTS pour les assistantes maternelles.

Vote : à l'unanimité

**2) Modification des horaires de l'école maternelle des 4 Vents**

Le Maire explique que l'école maternelle des 4 vents souhaite des horaires de sortie particuliers pour permettre aux parents d'enfants de cette école d'aller chercher d'autres enfants dans l'école élémentaire. Un décalage de 5 minutes est nécessaire entre les heures de sortie des 2 écoles.

Le Conseil d'école est favorable, le Directeur Académique de l'Education Nationale également.

Vote : à l'unanimité

**3) Partenariat entre la ville de Pulnoy et l'association « Les Amis du Verger de Pulnoy » pour la gestion des vergers communaux et des ruches : autorisation donnée au Maire de signer la convention**

S. Dussiaux explique que suite à l'aménagement d'un 2<sup>ème</sup> verger dans le quartier des Résidences Vertes, l'association Les Amis du Verger va créer une 2<sup>ème</sup> section pour gérer ce verger, section qui intégrera les habitants du quartier.

M. Ogiez fait remarquer que l'association s'appellera désormais l'Association Les Amis DES Vergers.

Le Maire ajoute que cette section d'association permettra de créer du lien entre les nouveaux habitants et le reste de la ville.

Vote : à l'unanimité

**4) Assurance statutaire du personnel : autorisation donnée au Maire de signer avec le Centre de Gestion la convention de gestion des contrats d'assurance garantissant la collectivité contre les risques statutaires – 2015/2018**

G. Nicola explique que le contrat d'assurance statutaire est arrivé à terme et que le Centre de Gestion a lancé une consultation pour souscrire un nouveau contrat. La CNP a été retenue et il convient d'autoriser le Centre de Gestion à signer le contrat avec ce prestataire. Les frais de gestion du Centre de Gestion sont intégrés dans le taux de cotisation.

Vote : à l'unanimité

**5) Indemnité de gestion du trésorier pour l'année 2014**

G. Nicola donne lecture du projet de délibération et explique les missions du trésorier payeur : conseils, accompagnement dans la mise en place de la dématérialisation des pièces comptables etc. Le montant de l'indemnité conseil est voté pour 2014 et sera revu chaque année.

C. Simon fait remarquer que le mode de calcul de l'indemnité de conseil est très complexe, à l'heure où l'on prône la simplification administrative.

Vote : à l'unanimité

**6) Logement de secours : avenant n° 2 à la convention de mise à disposition entre la ville et le Centre Communal d'Action Sociale**

N. Houdry donne lecture du projet de délibération. Il s'agit de modifier le mode de facturation des frais de chauffage au CCAS. Désormais, la facture sera établie au réel et non forfaitairement.

Vote : à l'unanimité

Fait à Pulnoy, le 26 décembre 2014

Le Maire,



Michelle PICCOLI



Le secrétaire de séance,

Nicolas JACOB